Acte de Cession d'Actions

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1. M. BAMGBOSE AYODEJI, né(e) le 07/09/1996 à MONTBELIARD, demeurant 19 RUE DES JARDINS, 25310 HERIMONCOURT, de nationalité FRANÇAISE.

Ci-après dénommé(e) le **« CÉDANT »**,

ET

2. M. AQQA LYESS, né(e) le 12/11/1995 à BESANCON, demeurant 58 RUE DU VERNOIS, 25700 VALENTIGNEY, de nationalité FRANÇAISE.

Ci-après dénommé(e) le **« CESSIONNAIRE »**,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CESSION

Le Cédant vend et cède, par les présentes, sous les garanties ordinaires et de droit, au Cessionnaire qui accepte, **90 actions** de la société **AB SERVICES**, **SAS** au capital de 100€, dont le siège est situé 4 RUE VIETTE, 25200 MONTBELIARD, immatriculée au RCS de BELFORT 90000 sous le numéro 925 192 346, représentant **90% du capital social**.

ARTICLE 2 - PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix ferme et définitif de **1 euro** par action, soit un prix total de **QUATRE-VINGT-DIX euros (90 €)**.

ARTICLE 3 - PAIEMENT ET TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Le Cessionnaire a payé l'intégralité du prix ce jour en espèce, ce que le Cédant reconnaît et lui en donne quittance. Le transfert de propriété et la jouissance des actions (droit aux dividendes et au vote) sont fixés à compter de ce jour, le **23/02/2026**.

ARTICLE 4 – DÉCLARATION

Le Cessionnaire déclare faire son affaire personnelle de l'agrément de la société, le cas échéant, et de l'adhésion aux statuts de la société.

Fait à MONTBELIARD, le 23/02/2026.

Le Cédant,
bon pour cession de 90 actions

BAMGBOSE AYODEJI

lu et approuvé



Le Cessionnaire,
bon pour acquisition de 90 actions

AQQA LYESS

Lu et approuvé

